

HONORAIRES TRANSACTIONS TTC

- Transaction de 0 € à 300 000 € : 6 % du prix de vente
- Transaction de 300 000 € à 500 000 € : 5 % du prix de vente
- Transaction supérieure à 500 000 € : 4,5 % du prix de vente

DOMIS ne facture aucun honoraire aux acquéreurs sur les Ventes en Etat Futur d'Achèvement (VEFA)

HONORAIRES GESTION IMMOBILIERE

- Honoraires de location : selon la loi Alur en vigueur.
 - en zone non tendue : 11 €/m²
 - Visite, dossier et rédaction de bail : 8 € TTC/m²
 - Etat des Lieux : 3€ TTC / m²
 - en zone tendue : 13 € TTC / m².
 - Visite, dossier et rédaction de bail : 10 € TTC/m²
 - Etat des Lieux : 3 € TTC / m²
- Honoraires de gestion : 7 % HT